



OBSERVATOIRE
DU SAHARA
ET DU SAHEL



Projet Copernicea – Tunisie

COOPERATION REGIONALE POUR DE NOUVEAUX INDICATEURS
DE COMPTABILITE ÉCOSYSTEMIQUE EN AFRIQUE
Burkina Faso, Guinée-Conakry, Maroc, Niger, Sénégal et Tunisie

Termes de Référence

POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) **Consultant(e)**
EN APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DU PROJET

[AO/OSS/Copernicea/Consult-Nat/081223-31]

Décembre 2023

1. CONTEXTE

Le projet Copernicea « Cooperation Régionale pour de Nouveaux Indicateurs de Comptabilité Écosystémique en Afrique », est une initiative régionale qui vise à doter six pays francophones (Burkina Faso, Guinée-Conakry, Maroc, Niger, Sénégal et Tunisie) d'un dispositif opérationnel et autonome (méthodes, outils, compétences et organisation) de Comptabilité écosystémique du Capital naturel (CECN) afin de leur permettre d'assurer le monitoring de leur capital naturel. Cette initiative vise également à établir un réseau national/régional de partage et d'échange d'informations et de données utiles et nécessaires au renforcement de la CECN.

C'est un projet pilote dont la mise en œuvre est assurée par une Unité de Gestion du Projet (UGP), hébergée au niveau de l'OSS, et des cellules techniques centrales au niveau des six pays. Ses actions sont en ligne avec les directives internationales incitant les pays à mettre en place des systèmes comptables nationaux prenant conjointement en compte les dimensions économiques et environnementales. Son ambition est de contribuer à répondre de manière significative aux enjeux de développement durable en adéquation aussi bien avec le plan stratégique de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) qu'avec l'agenda de développement durable à l'horizon de 2030, notamment à travers les cibles 15.9, 15.3 et 17.19 des Objectifs de développement durable (ODD).

Le projet Copernicea vient comme une réponse opérationnelle afin de pallier au manque de quantification et de qualification des écosystèmes, avec une ambition d'assurer le suivi spatio-temporel de l'état des services écosystémiques, de rendre compte de leurs évolutions et de pousser à un changement de paradigme en contribuant à l'amélioration de la prise de décision pour de meilleurs investissements sur ces écosystèmes.

Afin de mettre en place les comptabilités écosystémiques du capital naturel dans les 6 pays bénéficiaires du projet, il est indispensable de disposer de données biophysiques et socioéconomiques de qualité. Ces données, habituellement gérées et valorisées de façon autonome par les institutions nationales, constituent des intrants essentiels pour un suivi comptable des écosystèmes et pour une évaluation efficace des niveaux d'exploitations à considérer pour conserver ce capital naturel au bénéfice des générations actuelles et futures. Cependant, l'accès optimal à ces données et leur dissémination en des formats appropriés demeurent des défis majeurs.

Pour relever ces défis, un premier travail a été conduit pour faire le diagnostic de l'existant en matière des données nationales en rapport avec les thématiques majeures (terre, eau, climat, populations, etc.) disponibles pour la réalisation des comptes écosystémiques, et pour constituer les bases de données multithématiques nécessaires.

La Tunisie est représentée dans la mise en œuvre du projet Copernicea par le Ministère de l'Environnement et plus particulièrement par la Direction générale de l'environnement et de la qualité de la vie (DGEQV). A présent, la Cellule Technique du projet a finalisé la collecte des données biophysiques et socioéconomiques nationales nécessaires à la production des premiers comptes nationaux de la comptabilité écosystémique du capital naturel. Elle a également produit les premiers résultats du compte de base celui de la couverture des terres et envisage la production des autres comptes écosystémiques à savoir : Infrastructure, Carbone, Eau et Capacité écosystémique.

En vue de mener les activités de l'élaboration des comptes écosystémiques, l'OSS lance cette consultation pour le compte du Ministère de l'Environnement, pour recruter un consultant national en appui à la mise en œuvre des activités du projet.

2. OBJET DE LA PRESTATION

Sous la responsabilité du point focal national du projet Copernicea (au niveau de la DGEQV/Ministère de l'Environnement), le(a) consultant(e) appuiera l'équipe nationale du projet pour mener les activités prévues par le plan d'action du projet. Il (elle) œuvrera en particulier pour faciliter la réalisation de toutes les opérations nécessaires au bon fonctionnement des activités du projet.

Il (elle) veillera principalement à appuyer techniquement la cellule Technique du projet dans la mise en place de quatre comptes écosystémiques au niveau national et à assurer le lien entre le projet et les différents acteurs concernés.

3. TACHES DEMANDEES

Le (a) Consultant(e) appuiera la Direction générale de l'environnement et de la qualité de la vie (DGEQV) auprès du point focal national du projet Copernicea et de la cellule technique dudit projet. A cet effet, il(elle) est demandé(e) de :

- Rédiger un guide pratique sur la méthodologie de production des comptes écosystémiques nationaux ;
- Soutenir l'équipe du projet dans l'affinage et le développement des comptes des écosystèmes, en coordination avec l'OSS ;
- Produire deux manuels techniques en vue de l'inclusion de la CECN dans les processus de décision et leur intégration dans les comptes nationaux en Tunisie ;
- Participer à l'animation des événements prévus dans le cadre du projet : ateliers de formation et réunions.

4. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

Le (a) consultant(e) technique chargé(e) d'appuyer l'équipe du projet dans l'ensemble de ses activités doit disposer d'une solide expérience dans les domaines de la géographie, géomatique, de l'environnement et de gestion de projets. En outre, il (elle) doit avoir les qualifications suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (Ingénieur, Master ou Doctorat) en relation avec une ou plusieurs des disciplines suivantes : statistique, économie, environnement, géomatique (SIG/Téledétection), gestion des projets de développement ou d'autres disciplines similaires jugées pertinentes ;
- Avoir au moins 10 ans d'expérience générale ;
- Avoir une expérience avérée dans des domaines en relation avec la thématique de la prestation (valeur économique de la diversité biologique, comptes écosystémiques...);
- Avoir des connaissances approfondies sur les outils et les méthodes de la CECN ;
- Posséder une grande capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction ;
- Posséder une bonne connaissance des nouvelles technologies de l'information et une maîtrise des logiciels de bureautique (traitement de texte, messagerie et Internet) ;
- Posséder une bonne connaissance des méthodes et des outils de traitement des données et de production de l'information,
- Avoir, en plus de la maîtrise de l'arabe et du français, un très bon niveau en anglais (parlé et écrit).

5. LIVRABLES ATTENDUS

Pendant la période de mise en œuvre du projet, le(a) consultant(e) doit **contribuer** à la production, entre autres, de(s) :

- Livrable 1 : Base de données traitée et structurée ;
- Livrable 2 : Comptes écosystémiques nationaux ;
- Livrable 3 : Guide pratique sur la méthodologie de production des comptes écosystémiques nationaux ;
- Livrable 4 : Manuel technique pour l'intégration de la CECN dans les processus de décision ;
- Livrable 5 : Guide technique sur l'inclusion de la CECN dans les comptes nationaux ;

6. ECHEANCES ET REMUNERATION

Le budget estimatif de la prestation est de 20 000€. Elle débutera à la signature du contrat.

Le paiement du montant des honoraires sera effectué selon les modalités appliquées aux contrats de consultance à l'OSS. Le paiement ne se fera qu'après la validation conjointe des livrables part du point focal et de l'OSS, le virement sera opéré par l'OSS sur le compte bancaire spécifié par l'intéressé(e).

Tableau 2 - Modalités de paiement de la consultation

Tranche	Conditions de paiements	Montant
Tranche 1	Validation de la base de données traitée et structurée (Livrable 1) par l'OSS	20 % du montant total du contrat
Tranche 2	Validation des comptes écosystémiques nationaux (Livrable 2) par l'OSS	50% du montant total du contrat
Tranche 3	Validation du Manuel technique pour l'intégration de la CECN dans les processus de décision et du Guide technique sur l'inclusion de la CECN dans les comptes nationaux (Livrable 3 et 4) par l'OSS	30% du montant total du contrat

7. CONTENU DE LA PROPOSITION

Les soumissionnaires sont invités à soumettre une proposition technique et une financière.

7.1 Proposition Technique

La proposition technique doit comprendre :

1. Une note méthodologique ne dépassant pas les 3 pages, qui précise le domaine de compétence du candidat, présentant l'approche qui sera déployée pour assurer les activités, la durée ainsi que l'accompagnement de la cellule centrale du projet ;
2. Une proposition de chronogramme ;
3. Un *curriculum vitae* détaillé du candidat ; **(utiliser le modèle standard de CV de l'OSS téléchargeable au lien suivant : [Modèle CV OSS])**
4. Une lettre de motivation démontrant les capacités et aptitudes de l'expert à accomplir cette mission ;
5. Autres références jugées utiles.

Le mode de sélection adopté est : La méthode de sélection fondée sur le budget déterminé MSFBD.

7.2 Proposition Financière

Les soumissionnaires sont tenus de fournir une offre financière en Dinar Tunisien valable trois (3) mois, à compter du jour suivant la date limite de soumission.

8. MODALITES DE SOUMISSION

Les offres doivent être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante procurement@oss.org.tn **en mentionnant** dans l'objet : « **Avis d'appel à candidature pour le recrutement d'un(e) consultant(e) en appui à la mise en œuvre des activités du projet COPERNICEA en Tunisie [AO/OSS/Copernicea/Consult-Nat/081223-31]** ».

La date limite de soumission des offres est le **25 décembre 2023 23h59 (Heure de Tunis)**.

9. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

En cas de difficulté d'interprétation concernant le dossier de l'appel d'offres, une demande de clarification peut être adressée par écrit à l'OSS, à l'adresse électronique suivante : boc@oss.org.tn, au plus tard 10 jours calendaires avant la date limite de dépôt des offres. Les clarifications fournis seront publiées sur le site web de l'OSS : www.oss-online.org.

10. METHODE D'EVALUATION

La sélection des offres comprendra deux étapes : Une première étape relative à l'évaluation des offres techniques suivie d'une seconde étape relative à l'évaluation des offres financières.

10.1. OFFRES TECHNIQUES

L'évaluation et la comparaison des offres techniques se feront séparément et indépendamment de toute considération financière. Elle sera notée sur **100 points sur la base des critères mentionnés dans le tableau ci-dessous**.

Pour être éligible, l'offre technique du candidat doit obtenir la **note minimum de 70 sur 100**.

10.2. OFFRES FINANCIERES

L'évaluation financière ne concernera que les offres des soumissionnaires pré-qualifiés après l'évaluation technique.

Les notes des offres financières (Nf) seront calculées comme suit :

$Nf = 100 \times Fm/F$, avec :

- ✦ Nf : Note financière du soumissionnaire
- ✦ Fm : Proposition financière la plus basse des offres retenues techniquement
- ✦ F : Proposition financière du soumissionnaire

10.3. EVALUATION FINALE

Les offres seront classées en fonction de leur note globale (NG) selon la formule suivante : $NG = [Nt \times (70\%)] + [Nf \times (30\%)]$

- ✦ NG : Note globale
- ✦ Nt : Note technique
- ✦ Nf : Note financière

Le choix du sera porté sur l'offre ayant obtenu la note globale (NG) la plus élevée.

11. BAREME D'EVALUATION

Tableau - Barème de notation de l'offre technique

Éléments	Points
Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (Ingénieur, Master ou Doctorat) en relation avec une ou plusieurs disciplines suivantes : statistique, économie, environnement, géomatique (SIG/Téledétection), gestion des projets de développement ou d'autres disciplines similaires jugées pertinentes,	15
Avoir au moins 10 ans d'expérience générale,	20
Être capable d'assumer ses responsabilités avec précision et dans les délais prescrits et Posséder une grande capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction,	20
Avoir des connaissances approfondies sur les outils et les méthodes de la CECN et Posséder une bonne connaissance des méthodes et des outils de traitement des données et de production de l'information,	30
Avoir, en plus de la maîtrise de l'arabe et du français, un très bon niveau en anglais (parlé et écrit) et Posséder une bonne connaissance des nouvelles technologies de l'information et une maîtrise des logiciels de bureautique (traitement de texte, messagerie et Internet)	15
Total	100

Le soumissionnaire retenu est celui ayant présenté la Proposition la plus avantageuse, c'est-à-dire la proposition technique la mieux classée dans les limites du budget indiqué.

La note technique minimale exigée est de 70 points.